

PRÉFET DE LA RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE

Direction régionale  
des affaires culturelles

**Arrêté portant inscription au titre des monuments historiques  
du monument de Jean-Félix Bapterosses,  
situé place de la République à BRIARE (Loiret)**

**Le préfet de la région Centre-Val de Loire  
Préfet du département du Loiret,  
Chevalier de la Légion d'Honneur  
Officier de l'Ordre National du Mérite**

Vu le code du patrimoine et notamment son livre VI, titres 1 et 2 ;

Vu le décret n° 2004.374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les départements et les régions ;

La commission régionale du patrimoine et des sites de la région Centre-Val de Loire ayant été entendue en sa séance du 27 septembre 2016 ;

Vu les autres pièces produites et jointes au dossier ;

Considérant que le monument de Jean-Félix Bapterosses, fondateur de la manufacture des émaux de Briare, situé place de la République à BRIARE (Loiret), présente un intérêt d'histoire et d'art suffisant pour en rendre désirable la préservation en raison, tout d'abord, de sa conception à part entière par l'architecte parisien Paul Gion - ce qui est rare - accompagnant le buste exécuté par Henri Chapu, sculpteur de renom et, ensuite, en raison de la qualité de sa réalisation. Le buste colossal du manufacturier est enveloppé d'un écrin néoclassique déployant toute la virtuosité typique de la fin du XIXe siècle. Il a fait l'objet d'une présentation à l'Exposition universelle de 1889 ;

**arrête :**

**Article 1er.** Le monument de Jean-Félix Bapterosses (buste en bronze, socle développé et emmarchement), situé place de la République à BRIARE (Loiret) est inscrit au titre des monuments historiques, tel qu'il est délimité en rouge sur le plan annexé au présent arrêté.

Situé sur le domaine public non cadastré de la commune, il appartient, depuis une date antérieure au 1er janvier 1956, à la ville de BRIARE, référencée au répertoire SIRENE de l'INSEE sous le numéro 214 500 530.

**Article 2 :** Le présent arrêté, dont une copie sera adressée sans délai à la ministre chargée de la culture, sera publié au fichier immobilier de la situation de l'immeuble inscrit et au recueil des actes administratifs de l'État en région.

**Article 3 :** Il sera notifié à Monsieur le secrétaire général de la préfecture du Loiret et au maire de Briare, intéressés qui sont responsables, chacun en ce qui le concerne, de son exécution.

Fait à Orléans, le 19 JAN. 2018

~~Pour le préfet de région  
et par délégation  
le secrétaire général pour les affaires régionales~~

**CLAUDE FLEUTIAUX**

Plan annexé à l'arrêté du  
enregistré le 22 JAN. 2018 us le n° 18 . 006

portant inscription au titre des monuments historiques du monument de Jean Félix  
Bapterosses, situé place de la République à BRIARE (Loiret)

■ situation du monument inscrit

Fait à Orléans, le 19 JAN. 2018  
Pour le préfet de région  
et par délégation  
le secrétaire général pour les affaires régionales

Claude FLEUTIAUX

